



Chamonix, le 22 juin 2018

Chers parents et élèves,

Nous voici dans la dernière phase de préparation du stage musical d'été de l'EMDI de la vallée de Chamonix.

L'équipe

- ◆ Aline Stroebel : **BAFA**
- ◆ Daniel Cerruti (Nino) : **BAFA**, directeur artistique
- ◆ Fabien Périnet : **BAFA, SB** et logistique technique
- ◆ Grégory Termoz : **BAFD**, directeur administratif du stage
- ◆ Philippe Badin : directeur de **l'EMDI**, accompagnateur, responsable des instruments à cordes.
- ◆ Sophie Minier : **intendance, aide aux chorégraphies**, chant, accompagnatrice
- ◆ Yoann Combemorel : **BAFA**

Thème de la BOUM

- ◆ "Fan de ..." (...chanteurs, groupes de musiques, etc.) + d'infos sur : www.stagemusique.com

Horaires de départ

- ◆ RDV le **dimanche 19 août à 7h30** le matin, EMDI - 381 rue du Lyret à Chamonix « *prévoir pique-nique et eau* »
- ◆ Retour le **mardi 28 août** en milieu d'après midi – **RDV** à l'Espace Olca aux Houches.
- ◆ En cas d'absence de votre enfant pour le voyage aller ou le retour dans le car, il est impératif de le signaler au secrétariat avant le 13 juillet ! Merci ;)

Règlement du solde

Le solde restant dû sera à régler au secrétariat de l'EMDI avant le **13 juillet 2018**. Nous vous rappelons que nous sommes agréés « Jeunesse et Sports » et que nous acceptons les paiements suivants pour ce stage : **bons CAF Haute Savoie** (*joindre une copie de votre attestation dans les plus brefs délais*), **chèques vacances, chèque bancaire** à l'ordre de « REGIE EMDI », et **numéraire**. Possibilité de **paiements échelonnés** auprès du secrétariat.

Les activités organisées

- ◆ sortie au parc aquatique "Wave Island à Monteux"
 - ◆ activité fun-boat au Centre nautique du Cap d'Agde, à la mer...
- ATTENTION Test natation obligatoire pour participer à l'activité, à passer dans une piscine AVANT le stage : Test d'aptitude à s'immerger et à nager au moins 25 m pour les moins de 16 ans et à plonger et à nager au moins 50 m à partir de 16 ans.**

- ♦ visite de la Grotte des Demoiselles
- ♦ piscine dans le centre

Equipement des musiciens

Il est important que vos enfants soient tous équipés d'instrument en bon état de marche afin que nous n'ayons pas à gérer des problèmes de fonctionnement au dernier moment. Il faudra donc prévoir selon chaque instrument : cordes, anches, baguettes, huile et sourdine pour les cuivres. **Chaque élève, de même que les percussionnistes et les pianistes, doit posséder un pupitre marqué à son nom + lampe de pupitre. Pensez à vos pinces à linge et crayons. Merci de respecter ces recommandations !!!**

Les interdits

- Il est interdit de quitter l'enceinte du centre seul ou avec une personne n'appartenant pas à notre encadrement. Toute sortie du centre devra faire l'objet d'une autorisation auprès du directeur administratif Grégory TERMOZ, seul habilité à donner une autorisation de sortie.
- En cas d'urgence grave, il faut avertir rapidement la direction du centre, le directeur du stage ou encore les animateurs les plus proches. **Rappel** : le **18** pour les **pompiers**.
- Il est interdit de fumer à l'intérieur des locaux. Au cas où des stagiaires pratiquent l'acte de tabagisme en famille, vous devez le signaler à la direction qui définira une zone fumeur.
- La consommation d'alcool par les mineurs ou de produits stupéfiants pour tous est interdite par la loi française. Le non respect de cette loi entraînera une exclusion du centre et une déclaration aux autorités compétentes.
- Il est interdit de se déplacer seul de nuit.

Rappel

- Les stagiaires majeurs sont soumis aux mêmes règles que les mineurs.

Les concerts



En attendant le stage, bonnes vacances d'été...